AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-4-80325962

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61.49.50 Poste 454

IMPRIMERIE DE LA STATION "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 8 31 mars 1980

/ ARBRES FRUITIERS /

- POMMIER -

TAVELURE DU POMMIER

Le relèvement sensible des températures à partir du 27 mars va permettre un départ végétatif assez rapide sur l'ensemble des variétés. Les stades : C3, observé actuellement sur Boskoop, et C sur golden delicious devraient être rapidement dépassés.

La quantité d'ascospores (organes assurant les contaminations) est déjà importante. Des contaminations primaires seront donc possibles dès l'apparition des jeunes feuilles et pourront même être fortes en cas de pluies prolongées.

Un premier traitement préventif devra être effectué dès que le stade C3-D sera observé dans les vergers. Pour cette première intervention nous signalons que de nombreux arboriculteurs utilisent avec satisfaction des produits cupriques sans pour autant observer d'incidence sur le Russeting. Par ailleurs, il est bon de rappeler que le cuivre a une action très intéressante sur les chancres.

Nous rappelons que des souches de tavelure résistantes aux Benzimidazoles ont pu être mises en évidence dans plusieurs vergers de la Circonscription, aussi, leur utilisation n'est pas conseillée, sauf en cas de force majeure (traitement après une pluie prolongée interdisant momentanément l'entrée des appareils de traitement dans les vergers ou à l'apparition d'une sortie importante de taches). Ne jamais faire deux traitements de suite avec ces produits.

Les produits fongicides organiques de synthèse homologués ou en autorisation provisoire de vente utilisables contre les tavelures sont indiqués dans le tableau suivant :

FAMILLE	matières actives (m.a.) et doses en g/hl		SPECIALITES COMMERCIALES
Benzimidazoles	bénomyl	30	Benlate
	carbendazime	30	Nombreuses spécialités
	thiophanate méthyl	70	Pelt 44
Dithiocarbamates	carbatène	200	Trioneb
	mancozèbe	160	Dithane M 45, Sandozèbe
	manèbe	160	Nombreuses spécialités
	propinèbe	200	Antracol
	thirame	200	Nombreuses spécialités
	zinèbe	200	" "
	zirame	180	" "

P 223 .../...

FAMILLE	matières actives (m.a.) et doses en g/hl		SPECIALITES COMMERCIALES
Guanidine	doguadine	70	Dodinal, Melprex
Phtalimides	captafol captane folpel	100 150 100	Difosan, Orthodifolatan Nombreuses spécialités " "
Quinones	dithianon	50	Delan
Quinoleines	oxyquinoléate de Cu	80	Quinolate 400
Sulfamides	tolylfluanide	75	Méthyleuparène

NOTA : on trouve également des associations de matières actives dans différentes spécialités commerciales.

OIDIUM DU POMMIER

La lutte contre l'oïdium doit débuter tôt, le champignon étant à même de se développer dès l'ouverture des bourgeons. On aura soin d'ajouter un anti-oïdium à la bouillie destinée à lutter contre la tavelure. Utiliser l'un des produits suivants en s'assurant par avance de la bonne compatibilité des produits utilisés en mélange:

MATIERES ACTIVES (m.a.)	DOSES M.A./HL	SPECIALITES
binapacryl	50 g	Ambox
bupirimate	10 g	Nimrod
chinométhionate	7,5 g	Morestan
dinocap	25 g	nombreuses
ditalimphos	40 g	Laptran, Plondrel
pyrazophos	30 g	Afugan
soufre micronisé	600 g	Nombreuses
soufre pour poudrage	poudrage	Nombreuses
triadiméfon	5 g	Bayleton
triforine	33,3 g	Funginex, Saprol

A titre indicatif, les mélanges suivants sont formellement déconseillés : thiophanate méthyl et produits cupriques - doguadine + huiles de pétrole - captane + bouillie bordelaise - captane + huiles blanches - captane + cléoparathion - folpel + produits huileux - tolylfluanide + soufre mouillable - tolylfluanide + parathion.

- POIRIER -

TAVELURE DU POIRIER

En fonction de la poussée végétative, renouveler le traitement en fin de semaine ou tout début de la semaine prochaine si le stade E est dépassé.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

REPONDEUR TELEPHONIQUE : * ALSACE : (88) 60.30.10
* LORRAINE : (8) 337.45.98